

MYLIKÉ

Revue scientifique du tourisme et des territoires



VOLUME 1, NUMERO 1
JUILLET 2026



ISSN-L : 3135-5692



ISSN-P : 3135-5706



www.mylike-journal.org

Université Alassane Ouattara



MYLIKÉ,

Revue scientifique du tourisme et des territoires

ISSN-L : 3135-5692

ISSN-P : 3135-5706

Contacts :

Adresse postale : 01 BP V Bouaké 01

Tel : 00 225 07 07 66 15 59

redaction@mylike-journal.org

www.mylike-journal.org

Éditée par :

L'UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

La publication de **MYLIKÉ, Revue scientifique du tourisme et des territoires** marque une étape importante dans la mise en place d'un espace scientifique consacré aux questions du tourisme, du développement et des dynamiques territoriales contemporaines. La revue ambitionne de contribuer aux débats en sciences humaines et sociales à travers une approche ouverte, rigoureuse et pluridisciplinaire, mobilisant notamment la géographie, la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'aménagement et les disciplines connexes.

Dans un contexte marqué par l'intensification des mobilités, la diversification des pratiques touristiques et les recompositions territoriales, les phénomènes touristiques ne peuvent être réduits à leur seule dimension économique. Ils s'inscrivent dans des logiques complexes de gouvernance, de patrimonialisation, d'appropriation spatiale et de développement territorial.

Le choix du terme MYLIKÉ, issu du patrimoine culturel baoulé et signifiant littéralement « ma chose », traduit une volonté d'affirmation scientifique fondée sur l'ancrage, l'appropriation et la construction collective des savoirs. Au-delà de sa portée linguistique, cette dénomination renvoie à ce que les sociétés construisent, façonnent et revendiquent dans leurs rapports aux territoires, aux patrimoines et au développement.

Dans ce cadre, MYLIKÉ affirme sa volonté de s'inscrire durablement dans le paysage scientifique en proposant un cadre éditorial fondé sur l'exigence scientifique, la rigueur méthodologique et l'ouverture disciplinaire.

Le Comité éditorial

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication :

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef :

OURA Kouadio Raphaël, Directeur de Recherches, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Chef de secrétariat :

N'GORAN Kouamé Fulgence, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Membres du secrétariat :

GOLLY Anne Rose N'Dry, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ZOMBO Jean-Philippe, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GNANKOUEEN Anicet Renaud, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

YAO Affoué Prisca Elodie, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Nalourgo Drissa, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

KONÉ Kiyofolo Hyacinthe, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'Guessan Arsène, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO Kouakou Abraham, Assistant, Université de San-Pedro (Côte d'Ivoire)

TOURÉ Dieu Suffit N'Guessan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

AHUA Émile Aurélien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GUEU Jean, Assistant, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

TANOAH Ané Landry, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Yao Privat, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

HAUHOOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

OULAI Jean-Claude, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BAH Henri, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Konan, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMANDÉ Beh Ibrahim, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BATIBONAK Sariette, Professeur Titulaire, Institut Universitaire de Développement International, (Cameroun)

WADE Samba Cheick, Professeur titulaire, Université Gaston Binger, Sénégal

ADAYE Akoua Assunta, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

ADOFFI Ange Bernabé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

ASSEMIAN Assié Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOSSON Eby Joseph, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DIALLO Mohamadou Mountaga, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMBERA Mamadou, Maître de Conférences, Université de Ziguinchor (Sénégal)

DJAH Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

FIAGAN Koku-Azonko, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo)

GOHOUROU Florent, Géographe, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

GOUAMENE Didier, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KASSI-DJODJO Irène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KOFFI Kan Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOMENAN Houphouët Jean-Félix, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KONAN Kouakou Attien Jean Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Konan Jérôme, Maître de Recherche, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUKOUGNON Wilfried Gauthier, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KRA Adingra Magloire, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

N'DJAMBOU Léandre, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

NIKIEMA Dayangnéwendé Edwige, Maître de Conférences, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

OSSORO Angela, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

OUEDRAOGO Issiaka, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, Maître de Conférence, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

SAMBOU Aly, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

TANO Kouamé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

TESSOUGUE Moussa dit Martin, Maître de Conférences CAMES, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

TRA Bi Zamblé Armand, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

WALI-WALI Christian, Géographe, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

YANOGO Pawendkissou Isidore, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo, (Burkina Faso) `

YEBOUE Konan Thierry St Urbain, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

YOMAN N'Goh Koffi Michael, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ZADOU Armand Didié, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

ZIDNABA Irissa, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

ZOUHOULA Bi Marie Richard, Maître de Conférences, Université PELEFORO Gon Coulibaly, (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

Articles	Pages
INTÉGRATION DES TIC DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE DU BENIN : ANALYSE DES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE DESTINATION ÉMERGENTE <i>SODANSOU Leopold</i>	1
LA PAIX COMME CONDITION FONDAMENTAL A TOUT PROJET CIVILISATIONNEL DURABLE <i>KOUAME Henry Joel Konan</i>	22
CONTRIBUTION DU « TOURISME POTIER » A L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ACTEURS ET DES POPULATIONS DE LA LOCALITÉ DE TANOU-SAKASSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) <i>ZOMBO Jean Philippe, N'GORAN Kouamé Fulgence</i>	38
FORET SACRÉES ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE AU GABON : DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS <i>OMBIGATH Pierre Romuald</i>	53
TOURISME ET DÉCHETS À DAKAR : ATTRACTIVITÉ LITTORALE ET DÉFIS DE GOUVERNANCE URBAINE DANS L'ILE DE NGOR <i>DIOMBATY Ibrahima, SAWROU Mbingue , El hadji RAWANE BA , Abdou Kadry MANE</i>	67
DISTRIBUTION SPATIALE DES STRUCTURES SÉCURITAIRES ET RECRUESCENCE DE LA CRIMINALITÉ DANS LE VILLE DE N'DJAMENA (CITE-CAPITALE DU TCHAD) <i>KAGONBÉ Madi, TOB-RO N'Dilbé, ALLARANE Ndonaye</i>	87
CONFLIT D'USAGE ENTRE ORPAILLAGE CLANDESTIN ET TOURISME AUTOUR DES RESSOURCES NATURELLES : CAS DE LA PLAGE FLUVIALE DE PAPARA (RÉGION DE LA BAGOUÉ) <i>Daniel Guikahné BISSOU, Lazéni BAMBÁ</i>	105
INTERVENTIONS PUBLIQUES RÉGIONALES ET DEFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DANS LA SOUS PRÉFECTURE DE WOROFLA, DÉPARTEMENT DE SÉGUÉLA, RÉGION DU WORODOUGOU (NORD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) <i>COULIBALY Mohamed Naboua, Joseph-Pierre ASSI KAUDJHIS, BAKAYOKO Souleymane</i>	126

DISTRIBUTION SPATIALE DES STRUCTURES SÉCURITAIRES ET RECRUESCENCE DE LA CRIMINALITÉ DANS LA VILLE DE N'DJAMÉNA (CITÉ-CAPITALE DU TCHAD)

KAGONBÉ Madi,

Département de Géographie

Université de N'Djaména

Email : kgblemaitre@gmail.com

TOB-RO N'Dilbé,

Département de Géographie

Université Adam Barka d'Abéché

Email : tobro_ndilbe@yahoo.fr

ALLARANE Ndonaye

Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-
DOUNEDON)

Université de Lomé

Email : ndonayefils2000@gmail.com

Résumé

La croissance rapide et peu maîtrisée de N'Djaména, cité-capitale du Tchad, s'accompagne d'une recrudescence de la criminalité qui met en évidence les limites de la couverture spatiale des structures sécuritaires. Cette étude analyse la relation entre la distribution des infrastructures de sécurité et les dynamiques spatiales de la criminalité dans la capitale tchadienne. La démarche méthodologique combine une analyse documentaire, des observations de terrain, des relevés GPS des structures sécuritaires, des entretiens avec des personnes ressources en charge des services de sécurité et une enquête réalisée auprès de 330 ménages répartis dans les dix (10) arrondissements de la ville. Les résultats montrent une répartition inégale des commissariats, brigades et structures privées de sécurité. Les principaux foyers de criminalité se concentrent dans les 2^e, 3^e, 7^e et 8^e arrondissements, notamment autour des marchés, des espaces administratifs et des zones de forte fréquentation. Les enquêtés identifient la pauvreté (53 %) et le chômage (25 %) comme les principales causes de la criminalité, tandis que le sentiment d'insécurité demeure élevé dans plusieurs arrondissements malgré la présence des forces de l'ordre. Les résultats mettent également en évidence un décalage entre la localisation des structures sécuritaires et les espaces à forte incidence criminelle. L'étude conclut que l'amélioration de la sécurité urbaine à N'Djaména passe par une meilleure répartition

des dispositifs sécuritaires, des patrouilles ciblées dans les zones à forte criminalité, l'utilisation de la cartographie criminelle dans la planification urbaine et les politiques de lutte contre la pauvreté et le chômage.

Mots-clés : criminalité urbaine ; structures sécuritaires ; cartographie criminelle ; analyse spatiale ; N'Djaména

SPATIAL DISTRIBUTION OF SECURITY INFRASTRUCTURE AND THE RISE IN CRIME IN THE CITY OF N'DJAMENA (CAPITAL CITY OF CHAD)

Abstract

The rapid and largely uncontrolled growth of N'Djamena, the capital city of Chad, has been accompanied by a surge in crime that highlights the limitations of the security forces' coverage of the city. This study analyzes the relationship between the distribution of security infrastructure and the spatial dynamics of crime in the capital of Chad. The methodological approach combines a literature review, field observations, GPS surveys of security facilities, interviews with key informants in charge of security services, and a survey of 330 households spread across the city's ten (10) districts. The results show an uneven distribution of police stations, police units, and private security firms. The main crime hotspots are concentrated in the 2nd, 3rd, 7th, and 8th arrondissements, particularly around markets, government buildings, and high-traffic areas. Respondents identified poverty (53%) and unemployment (25%) as the main causes of crime, while the sense of insecurity remains high in several boroughs despite the presence of law enforcement. The results also highlight a discrepancy between the locations of law enforcement facilities and areas with high crime rates. The study concludes that improving urban safety in N'Djamena requires a more even distribution of security measures, targeted patrols in high-crime areas, the use of crime mapping in urban planning, and policies to combat poverty and unemployment.

Keywords: urban crime; security facilities; crime mapping; spatial analysis; N'Djaména

Introduction

Les villes africaines représentent un enjeu croissant et stratégique pour les prochaines décennies, aussi bien sur les plans démographique et économique, que face à la montée rapide des rivalités géopolitiques, de la criminalité et du terrorisme (J-C. ANTOINE, 2016, p. 2). La ville se présente en effet comme un espace de pouvoir, de diversité et d'ouverture sur le monde, un organisme vivant appelé à croître, tant en superficie qu'en population. Les contraintes économiques qui pèsent sur les espaces urbains en

font également des foyers de pollution, de violence, d'exclusion, de pauvreté et de vulnérabilité (S. CHOUGUIAT-BELMALLEM, 2011, p. 4). Depuis le début du XXI^e siècle, la question de la sécurité s'est imposée comme un enjeu majeur du débat urbain, en raison de la recrudescence de l'insécurité dans les villes. Les violences urbaines contemporaines se distinguent par une double nature paradoxale, tantôt diffuses, irrationnelles et décivilisées, tantôt organisées et instrumentalisées à travers des micro-systèmes mafieux et des identités territoriales et ethniques constitutives de sous-cultures urbaines (K.O. OGNINGAMAL, 2021, p. 4).

Dans les villes africaines, la criminalité urbaine nourrit de nombreux réseaux criminels organisés, lesquels constituent une menace sérieuse pour la stabilité politique et le développement économique des États. Cette criminalité cause de nombreuses peines aux populations urbaines. Aussi, les pouvoirs publics procèdent à des aménagements et dédient des services spécifiques à sa prévention et sa prise en charge. En effet, l'occupation d'un espace urbain par des hommes est évaluée par rapport à la satisfaction de leurs besoins et la qualité de la vie (N. TOB-RO, 2015, p.3-6). Parmi ces besoins urbains prioritaires, figure en bonne place la sécurité des personnes et de leurs biens, un devoir régalien pour tous les États. La ville de N'Djaména a exercé une forte attractivité sur des populations venues de l'ensemble du Tchad et au-delà, connaissant ainsi une croissance tardive mais particulièrement rapide (R. MADJIGOTO, 2019, p. 4). Cette urbanisation accélérée et mal maîtrisée engendre un véritable désordre urbain, dans la mesure où l'essor démographique de la ville ne s'accompagne pas systématiquement des infrastructures nécessaires, notamment le bitumage des voies et l'électrification, tandis que les forces de sécurité peinent à couvrir l'ensemble du territoire urbain. Dès lors, malgré la présence de dispositifs sécuritaires tels que les commissariats, postes de police et brigades de gendarmerie, certains quartiers enregistrent une recrudescence inquiétante des actes criminels, qu'il s'agisse de cambriolages, d'agressions ou de vols de motos.

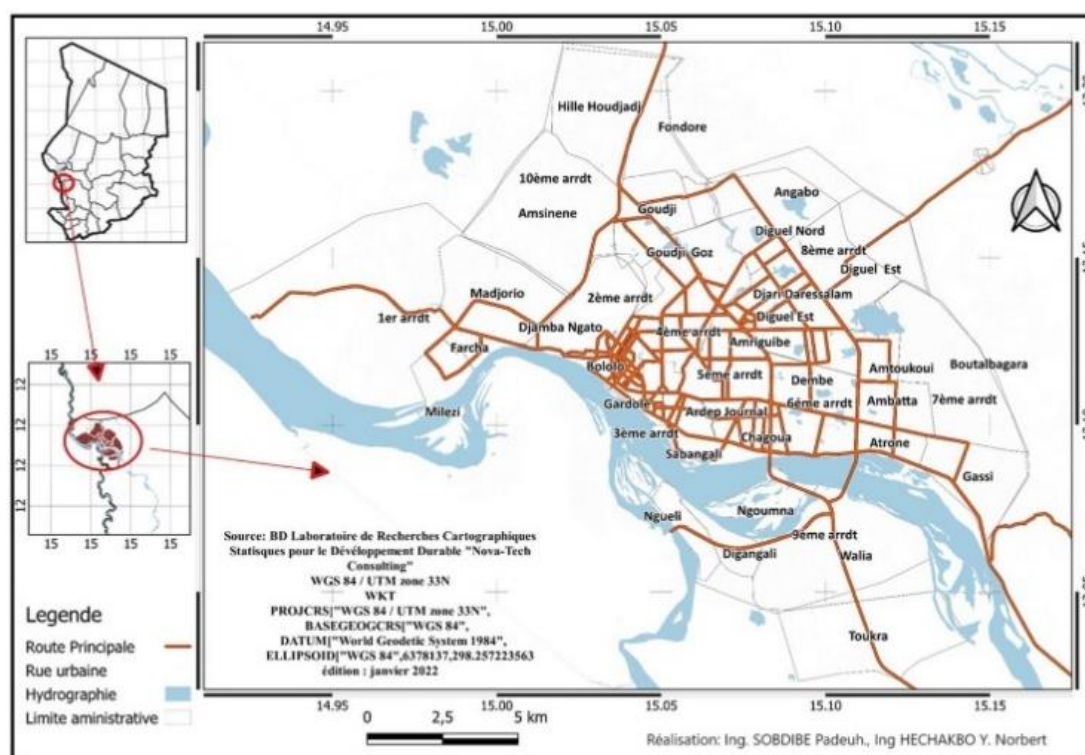
Les personnes et leurs biens se trouvent de plus en plus exposés à des actes criminels dont la fréquence ne cesse de croître et le sentiment d'insécurité gagne désormais la quasi-totalité des habitants, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, la présente réflexion se propose de cartographier les structures sécuritaires, d'analyser les "points chauds" (*hotspots*) de criminalité en vue de comprendre le déphasage entre offre de sécurité et zones de risques. Elle se fonde sur l'hypothèse que la distribution des forces de l'ordre est inégale et souvent concentrée sur les grands axes ou centres administratifs, délaissant les périphéries enclavées.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation du milieu d'étude

Le cadre spatial de cette étude est N'Djaména, capitale politique du Tchad, localisée entre 12°00' et 13°00' de latitude Nord et 15°00' et 16°00' de longitude Est. Elle est bordée au Nord par la province de Hadjer-Lamis, à l'Est par celle de Chari-Baguirmi, au Sud-Est par le Logone et à l'Ouest par le Cameroun. La ville bénéficie d'un climat tropical sec et sahélien, marqué par deux saisons contrastées, à savoir une longue saison sèche de sept à huit mois, s'étendant de novembre à mai, et une saison pluvieuse de trois à cinq mois, allant de mai à octobre. Les températures maximales oscillent entre 33,7°C et 37,6°C, tandis que les minimales varient de 20,9°C à 22,7°C. Sur le plan administratif, la ville est subdivisée en dix communes d'arrondissements (Décret n°285/PR/PM/MISP du 10 mars 2009) et sa population, estimée à 993 492 habitants en 2009 (INSEED, 2009), a atteint 2 065 399 habitants en 2024 (N. ALLARANE, 2024, p. 10).

Carte 1 : Présentation de la ville de N'Djaména



Source : travaux de terrain, 2026

1.2. Collecte des données

La conduite de cette étude repose sur une méthodologie combinant l'analyse documentaire, les observations de terrain, les entretiens semi-directifs et les enquêtes auprès des ménages. L'analyse documentaire, menée en premier lieu, a permis de circonscrire le sujet. Les observations de terrains ont permis d'analyser la configuration de la ville en lien avec la situation de la criminalité. Ces observations ont

porté sur l'ensemble de la ville de N'Djaména à travers ses dix (10) arrondissements, sa morphologie et ses zones de forte densité. Elles ont également permis de réaliser des relevés GPS des commissariats, des Brigades et des structures privées de sécurité. Les entretiens réalisés auprès des personnes ressources ont permis de recueillir les données statistiques provenant des services de police et de gendarmerie, ainsi que d'évaluer le niveau de criminalité observé dans la ville.

Les enquêtes ont été menées auprès des chefs de ménages dans les dix (10) arrondissements de la ville de N'Djaména. Ces derniers sont des acteurs centraux de notre analyse sur la criminalité, dans la mesure où ils sont directement concernés par leur sécurité personnelle et la protection de leurs biens. Ces enquêtes visaient à saisir leur vécu et leur perception de ce phénomène, dans un contexte de croissance urbaine ayant largement dépassé les capacités des infrastructures sociales de base. Le ménage a été retenu comme unité d'échantillonnage et les chefs de ménages propriétaires ou locataires des deux sexes ont constitué la population cible de cette étude, la base de sondage étant constituée des données issues du RGPH2 et complétées par nos estimations. Selon le RGPH2, la ville de N'Djaména comptait 954 192 habitants et par projection sur la base d'un taux d'accroissement de 4,12%, cette population atteignait 1 890 871 habitants en 2026. La taille de l'échantillon a été déterminée selon la méthode de Marien (2003) consistant à fixer le seuil d'erreur tolérable avec une marge d'erreur acceptée de $\pm 5,5$ %. Ainsi, nous avons :

$$n = \frac{1}{E^2} = \frac{1}{(0,055)^2} = \frac{1}{0,003025} \approx 331 \text{ ménages}$$

Conformément à la règle du « 7 » (Marien, *op. cit.*), un facteur de correction a ensuite été appliqué pour vérifier si la population pouvait être considérée comme petite. Nous obtenons :

$$331 \times 7 = 2317 < 1\,890\,871$$

Ce qui confirme la nécessité de corriger l'échantillon. On utilise la formule suivante :

$$n' = \frac{N \times n}{N + n}$$

Avec N désignant la taille de la population (1 890 871 habitants) et n la taille de l'échantillon initial (331 ménages). On obtient :

$$n' = \frac{1\,890\,871 \times 330,57}{1\,890\,871 + 330,57} = 330,50 = 330$$

L'échantillon définitif est ainsi arrêté à 330 ménages. Les personnes interrogées ont été sélectionnées selon un échantillonnage aléatoire simple sans remise, de manière à offrir à chaque individu de la population la même probabilité d'être choisi pour l'enquête. Le tableau 1 montre la répartition des ménages enquêtés par arrondissement.

Tableau 1 : Répartition des ménages à interroger par arrondissement

Arrondissements de N'Djaména	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentage (%)
1 ^{er} arrondissement	16 574	27	8
2 ^e arrondissement	13 721	20	6
3 ^e arrondissement	10 260	10	3
4 ^e arrondissement	15 880	25	7
5 ^e arrondissement	22 367	40	12
6 ^e arrondissement	12 691	15	5
7 ^e arrondissement	45 778	80	25
8 ^e arrondissement	39 428	60	18
9 ^e arrondissement	18 436	28	9
10 ^e arrondissement	16 195	25	7
Total	219 304	330	100

Source : Travaux de terrain, 2026

1.3. Traitement et analyse des données

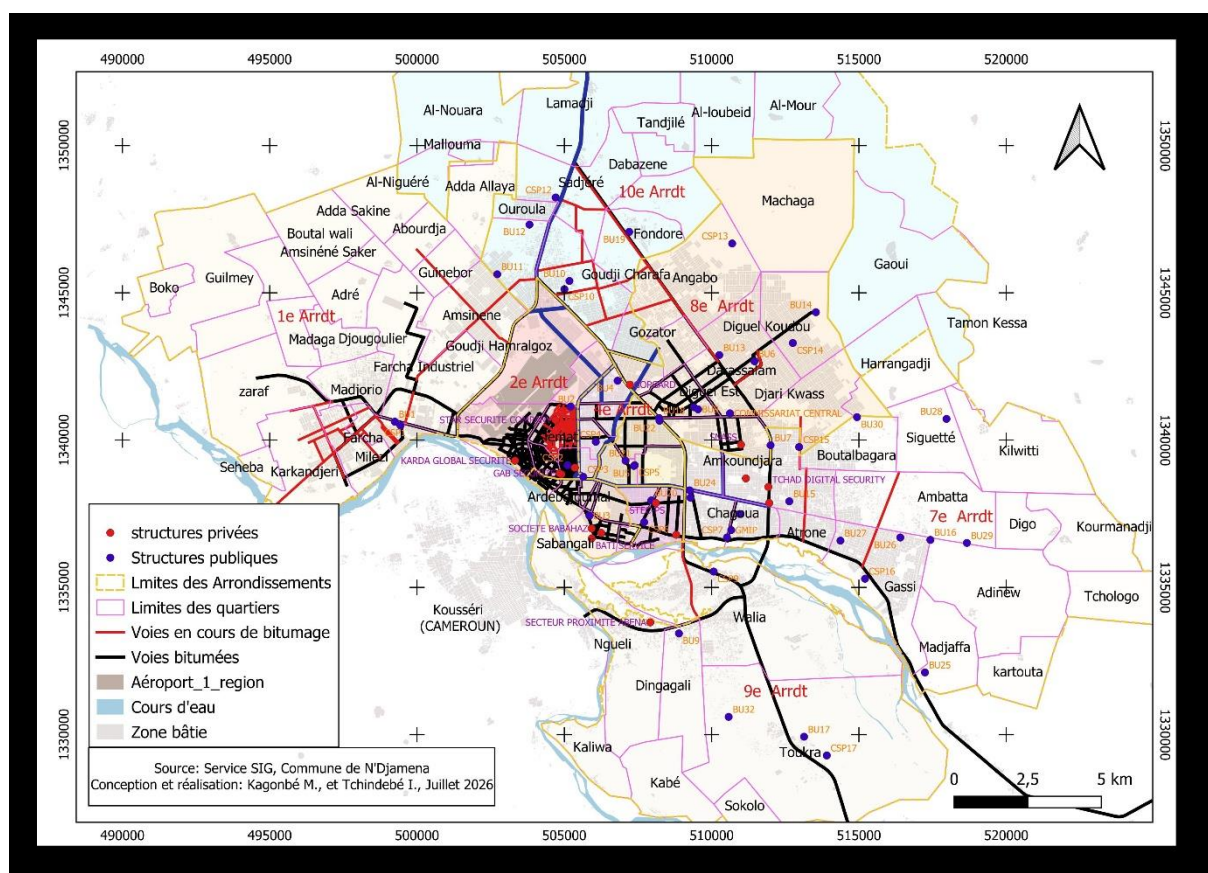
Le traitement et l'analyse des données, ont été réalisés à l'aide du tableur Microsoft Excel, qui a permis de structurer et de mettre en forme les données collectées via la plateforme KoboToolbox. Par ailleurs, un traitement cartographique a été effectué grâce aux Systèmes d'Information Géographique (SIG), afin de produire des cartes de présentation de la zone d'étude ainsi que celles localisant les structures sécuritaires. Les points chauds de criminalité ont été identifiés à l'aide de la méthode d'estimation de densité par noyau (Kernel Density). Cette méthode consiste à transformer un ensemble de points géolocalisés en une surface continue de densité, facilitant ainsi l'identification des zones de forte concentration de la criminalité. L'estimation a été réalisée séparément pour les incidents criminels et les structures sécuritaires, à partir des mêmes coordonnées projetées en UTM, zone 33N, en utilisant un noyau gaussien.

2. Résultats

2.1. Structures sécuritaires et moyens de répression de la criminalité à N'Djaména

Dans la ville de N'Djaména, la lutte contre la criminalité et le maintien de la sécurité reposent sur l'intervention conjointe de plusieurs acteurs issus des secteurs public et privé. Ceux-ci s'organisent en deux grandes catégories à savoir les structures sécuritaires publiques et les structures sécuritaires privées, dont la répartition est présentée à la carte 2.

Carte 2 : répartition spatiale des structures sécuritaires dans la ville



Source : Travaux de terrain, 2026

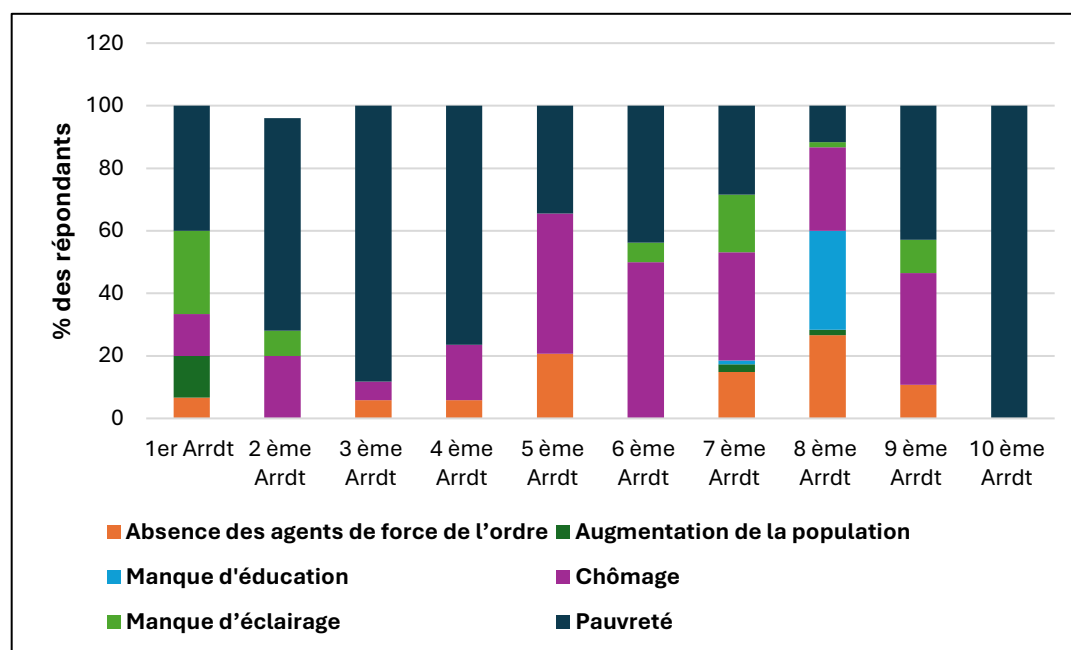
La carte 2 met en évidence une répartition inégale des structures de sécurité dans le périmètre urbain de N'Djaména, où les 17 commissariats de sécurité publique (CSP) et les 32 brigades urbaines (BU) sont répartis de manière contrastée selon les arrondissements. Parallèlement, le secteur privé s'est développé avec l'implantation de 13 entreprises spécialisées dans la surveillance humaine et électronique, le gardiennage des biens et la protection des personnes. Parmi les principales sociétés de gardiennage figurent Garantie, Gab Sécurité et Sentinela. Les effectifs mobilisés au sein de ces différentes structures varient toutefois d'une unité à l'autre. Au-delà de ces acteurs de premier plan, d'autres institutions publiques contribuent également à la prévention de la criminalité et au maintien de l'ordre dans la capitale, notamment la

Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT), la Police municipale, les services des Douanes ainsi que les agents des Eaux et Forêts.

2.2. Causes de la criminalité dans la ville de N'Djaména

Les résultats de l'étude révèlent que la perception des causes de la criminalité varie selon les arrondissements. Toutefois, deux facteurs socio-économiques se distinguent nettement à savoir la pauvreté (53 %) et le chômage (25 %), qui totalisent à eux seuls près de 80 % des réponses recueillies (Figure 1).

Figure 1 : causes de la criminalité dans la ville de N'Djaména



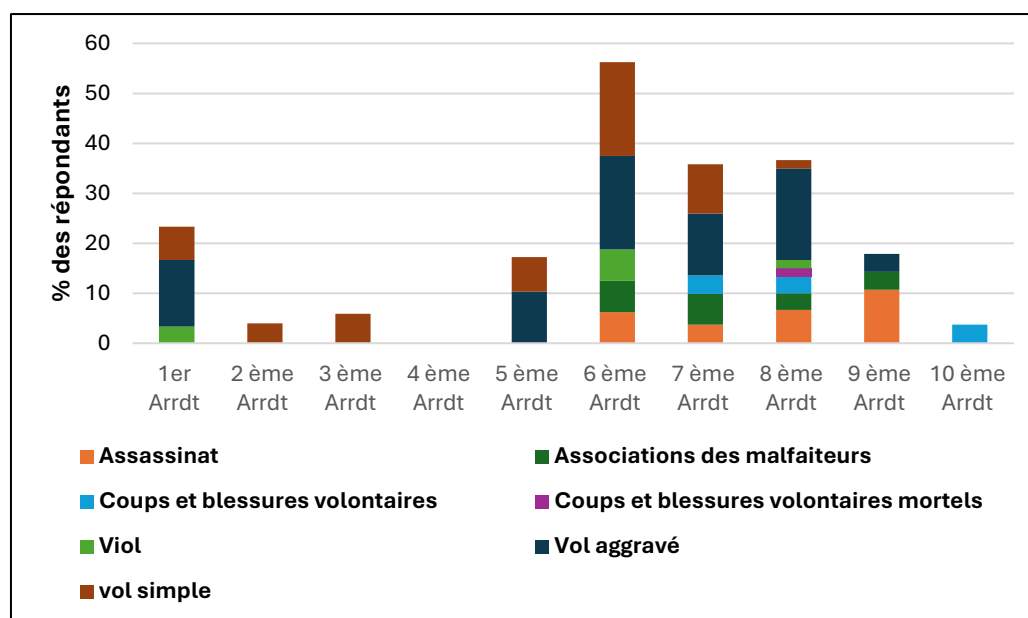
Source : Travaux de terrain, 2026

L'analyse de la figure 1 met en évidence que la pauvreté est la principale cause de la criminalité citée dans huit des dix arrondissements étudiés. Cette perception est particulièrement marquée dans les 3^e (88 %), 4^e (76 %) et 10^e arrondissements (100 %). À l'inverse, le chômage apparaît comme le facteur dominant dans les 5^e (45 %) et 6^e arrondissements (50 %), révélant des différences locales dans la perception des causes de l'insécurité. Par ailleurs, l'insuffisance des forces de l'ordre est davantage évoquée dans les 5^e (21 %) et 8^e arrondissements (27 %). Le 8^e arrondissement se distingue ainsi par un profil particulier, caractérisé par une moindre importance accordée à la pauvreté (12 %) et par une plus grande diversité des facteurs perçus comme étant à l'origine de la criminalité.

2.3. Types d'infraction dans la ville de N'Djaména

Les résultats montrent une forte hétérogénéité des types d'infractions déclarés selon les arrondissements (Figure 2).

Figure 2 : Types d'infraction dans la ville de N'Djaména

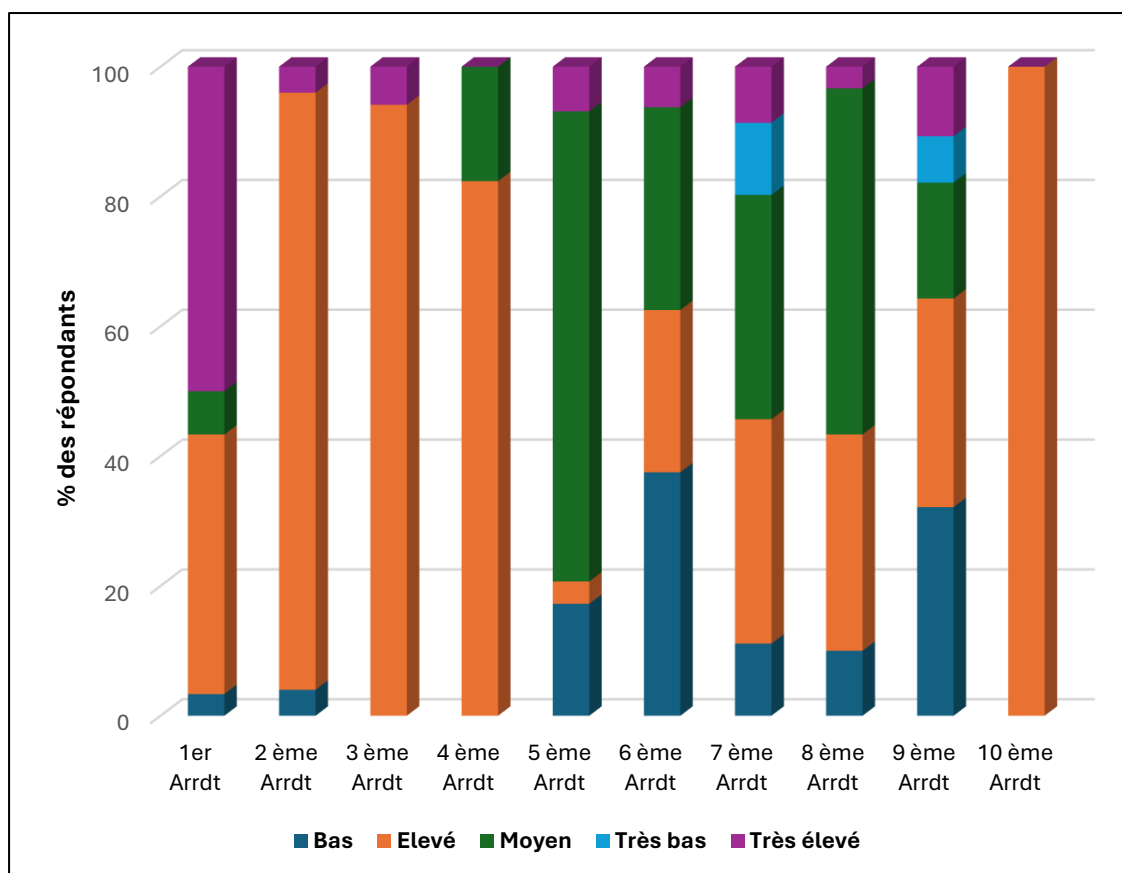


Source : Travaux de terrain, 2026

Il ressort de la figure 2 que trois arrondissements, notamment les 6^e, 7^e et 8^e, se distinguent par une plus grande diversité des infractions déclarées, incluant des cas d'assassinats, de viols, de coups et blessures volontaires (y compris mortels), d'associations de malfaiteurs ainsi que de vols aggravés. Parmi eux, le 6^e arrondissement enregistre la proportion la plus élevée (44 %) d'infractions graves déclarées, regroupant les vols aggravés, les vols simples et les assassinats.

2.4. Perception du niveau de criminalité dans la ville par les ménages

L'analyse de la structuration spatiale des résultats met en évidence deux profils nettement différenciés parmi les arrondissements étudiés. Un premier groupe, composé des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 10^e arrondissements, se distingue par une forte perception de l'insécurité. À l'inverse, un second groupe, regroupant les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements, présente une répartition plus équilibrée des réponses entre les cinq catégories (Figure 3).

Figure 3 : Perception du niveau de criminalité à N'Djaména

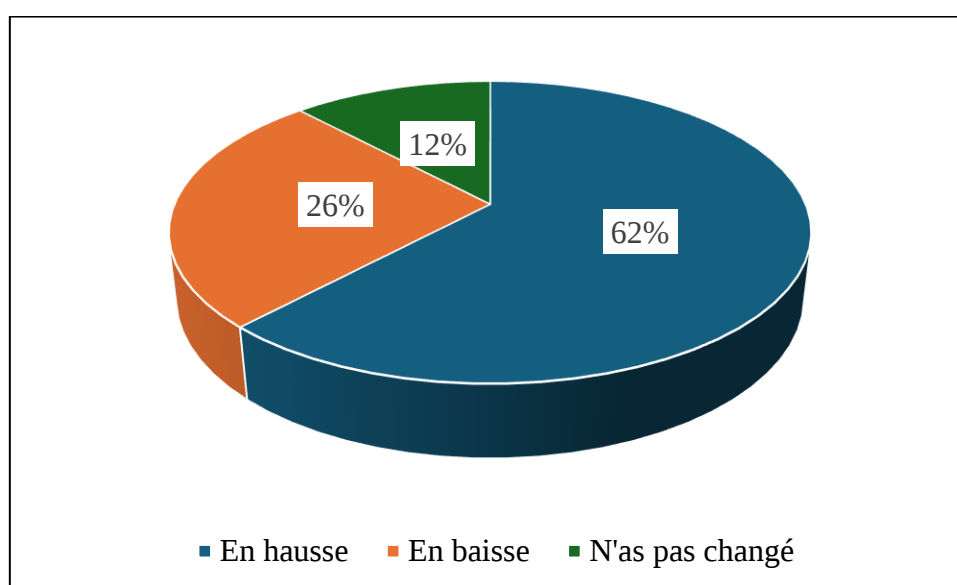
Source : Travaux de terrain, 2026

La figure 3 met en évidence une forte perception de l'insécurité dans cinq arrondissements de la ville. Dans ce premier groupe, la catégorie « Élevé » domine largement, avec des proportions variant de 82 % dans le 4^e arrondissement à 99 % dans le 10^e, en passant par 92 % dans le 2^e et 94 % dans le 3^e arrondissement. Le 1^{er} arrondissement se distingue par une part importante de « Très élevé » (50 %), associée à 40 % de « Élevé », soit un total de 90 % des enquêtés situant la criminalité à un niveau élevé ou très élevé. Dans l'ensemble, ces arrondissements présentent une forte convergence des perceptions autour d'un niveau d'insécurité élevé, avec une faible dispersion des réponses. À l'inverse, les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements affichent une répartition beaucoup plus équilibrée entre les différentes catégories de réponse. Le 5^e arrondissement se caractérise principalement par une majorité de réponses « Moyen » (73 %), tandis que le 6^e combine une proportion notable de « Bas » (38 %) et de « Moyen » (32 %). Les 7^e, 8^e et 9^e arrondissements présentent quant à eux des distributions plus diversifiées, réparties entre « Bas » (10 à 33 %), « Moyen » (17 à 54 %) et « Élevé » (24 à 33 %). Ce second ensemble se distingue également par la présence de la catégorie « Très bas », absente dans le premier groupe, atteignant 12 % dans le 7^e arrondissement et 8 % dans le 9^e arrondissement.

2.5.Appréciation du niveau de criminalité selon les responsables en charge de la sécurité

L'appréciation de l'évolution de la criminalité par les responsables des services de sécurité constitue un indicateur pertinent pour comprendre les dynamiques de l'insécurité à N'Djaména. L'analyse de leurs perceptions permet de mettre en évidence les tendances récentes de la criminalité et d'évaluer, de manière indirecte, l'efficacité des dispositifs de prévention et de lutte contre l'insécurité dans la ville (Figure 4).

Figure 4 : Appréciation de la criminalité par les responsables en charge de la sécurité



Source : Travaux de terrain, 2026

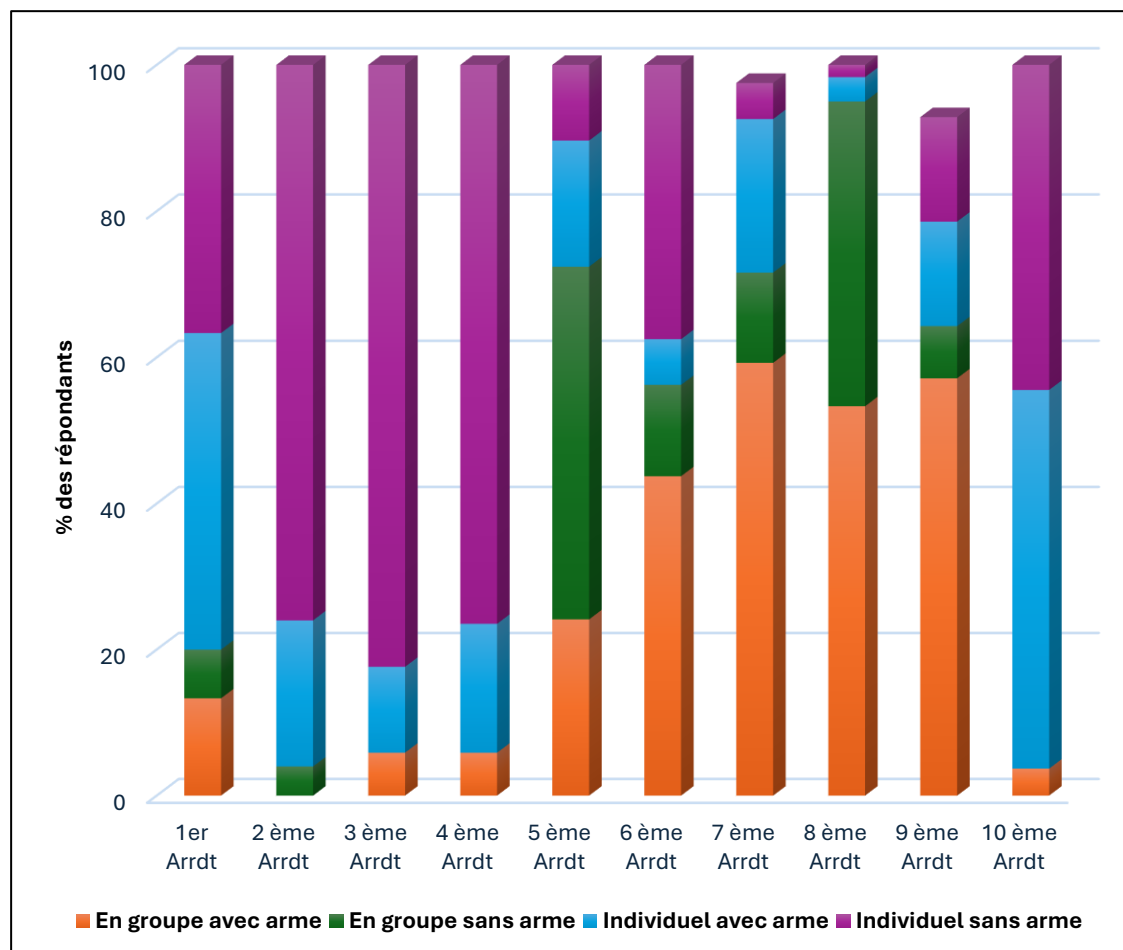
La figure 4 montre que les responsables de la sécurité à N'Djaména perçoivent une aggravation de la criminalité, puisque 62 % d'entre eux estiment qu'elle est en hausse, contre 26 % qui observent une baisse et 12 % qui ne constatent aucun changement. Cette perception traduit les difficultés des structures sécuritaires à répondre efficacement aux effets de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et de l'expansion spatiale de la ville, qui favorisent l'apparition de nouveaux espaces de vulnérabilité et d'insécurité.

2.6.Différents modes opératoires dans les arrondissements

Les principaux modes opératoires observés comprennent le recrutement d'enfants se faisant passer pour des mendiants ou des vendeurs ambulants afin de commettre des vols dans les marchés et les débits de boissons, la complicité de certaines prostituées qui attirent les conducteurs de mototaxis dans des pièges tendus par des malfaiteurs, l'administration de substances psychoactives aux conducteurs de mototaxis pour les dépouiller de leurs engins, ainsi que la recrudescence des escroqueries en ligne.

L'analyse des modes opératoires fait apparaître une structuration bipolaire des arrondissements, répartis en deux groupes qui coïncident presque entièrement avec la distinction entre les actes individuels et les actes collectifs (Figure 5).

Figure 5 : Les modes opératoires dans les arrondissements

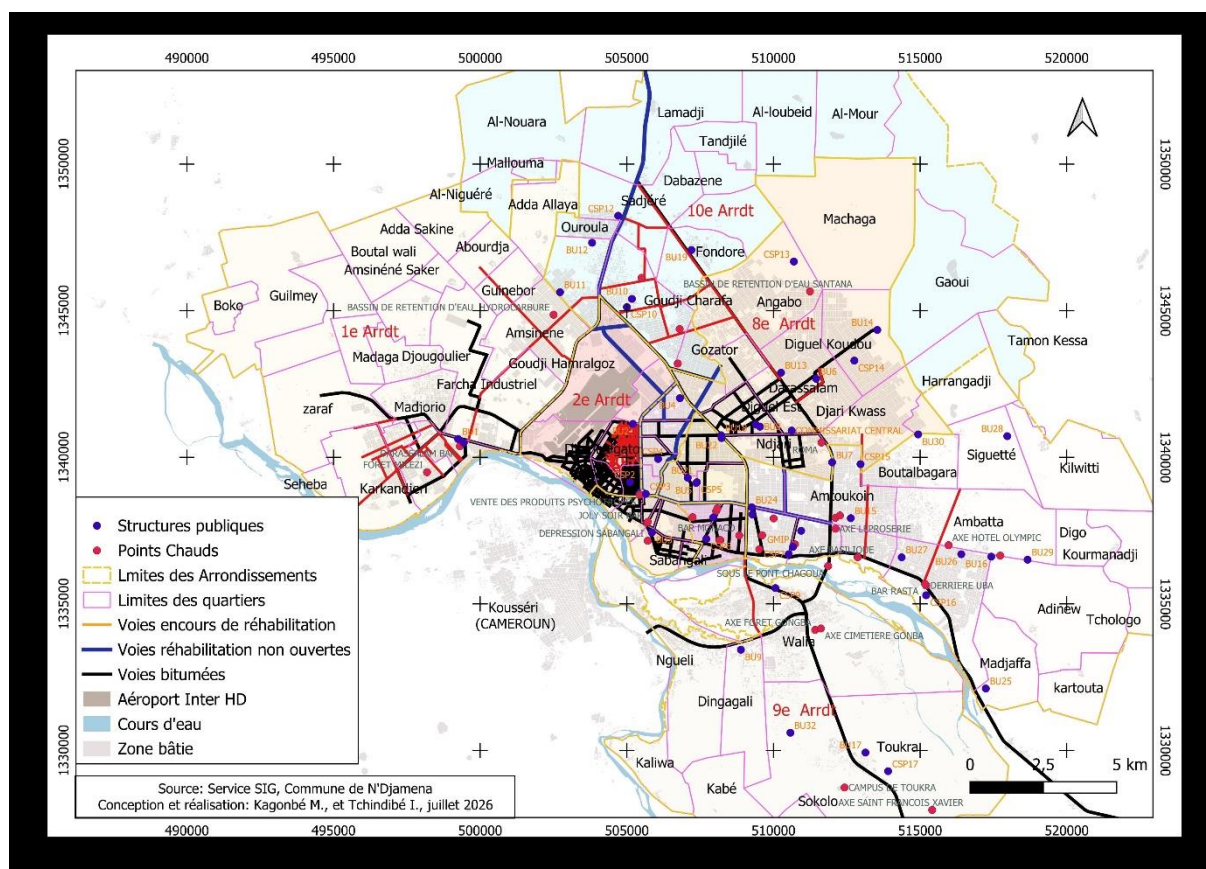


Source : Travaux de terrain, 2026

La Figure 5 montre que les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 10^e arrondissements se caractérisent par une prédominance des actes commis individuellement, représentant entre 80 % et 96 % des faits rapportés. Dans les 2^e, 3^e et 4^e arrondissements, ces actes sont majoritairement perpétrés sans arme, selon au moins 76% des répondants. En revanche, les 1^{er} et 10^e arrondissements se distinguent par une proportion plus élevée d'actes individuels commis avec une arme, estimée respectivement à 43% et 52%. À l'inverse, les autres arrondissements sont principalement caractérisés par des actes commis en groupe. Les 7^e et 9^e arrondissements se distinguent notamment par les plus fortes proportions d'actes collectifs perpétrés avec une arme, comprises entre 72 % et 81 %. Par ailleurs, l'analyse de la fréquence et de la gravité des faits met en évidence plusieurs quartiers de référence qui concentrent les niveaux de criminalité les plus élevés de la ville. Ces espaces, présentés sur la carte 3, correspondent à des secteurs multifonctionnels où se

côtoient des activités de services, de commerce et des zones résidentielles, favorisant une forte concentration des opportunités criminelles.

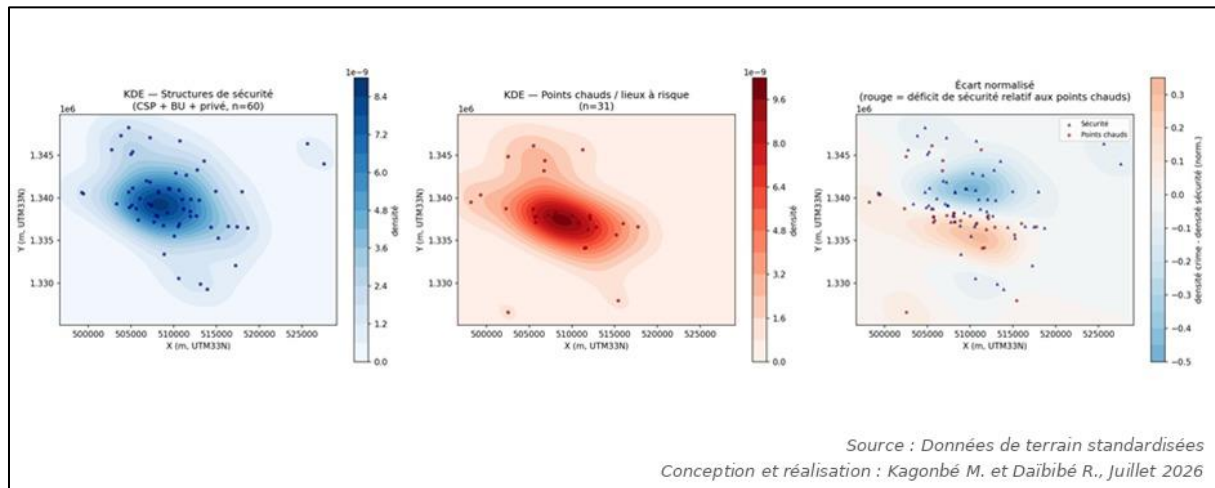
Carte 3 : Les points chauds de criminalité



Source : Travaux de terrain, 2026

La carte 3 montre une forte concentration des points chauds de criminalité au centre-ville, où la plupart des marqueurs forment un regroupement compact dans les 2^e, 3^e, 7^e et 8^e arrondissements. Ces zones, densément bâties et très fréquentées (marchés, administrations, lieux de culte), enregistrent notamment une forte intensité autour de Naga (2^e arrondissement). Par ailleurs, les incidents se situent principalement près de lieux très fréquentés comme les marchés, bars, ce qui indique que la criminalité est surtout concentrée dans les espaces d'affluence plutôt que répartie de manière uniforme dans la ville. La planche cartographique 1 présente l'écart entre les deux surfaces de densité normalisées, permettant d'identifier les zones où les points chauds de criminalité sont proportionnellement plus concentrés que les structures sécuritaires disponibles.

Planche cartographique 1 : Estimation de la densité par noyau des structures sécuritaires (à gauche), des points chauds de criminalité (au centre) et de l'écart normalisé entre les deux surfaces de densité (à droite)



Source : Traitement des auteurs, données de terrain standardisées, 2026

L'analyse de la carte de gauche révèle une concentration des structures sécuritaires autour d'un noyau de densité unique et compact situé au centre de l'agglomération. La carte du centre, consacrée aux points chauds de criminalité, montre une distribution plus étendue, suivant un axe qui s'étend légèrement vers le sud-est au-delà du noyau de présence sécuritaire. La carte de droite, représentant l'écart entre les deux surfaces de densité normalisées, met en évidence des zones fortement marquées en rouge à proximité immédiate du noyau sécuritaire central. Ces secteurs correspondent aux espaces où la concentration des points chauds de criminalité est supérieure à celle des structures de sécurité, traduisant ainsi un déficit relatif de couverture sécuritaire. À l'inverse, les zones en bleu indiquent les secteurs où la densité des structures sécuritaires est proportionnellement plus élevée que celle des points chauds.

3. Discussion

Les résultats obtenus montrent une répartition inégale des structures sécuritaires, alors que les principaux foyers de criminalité demeurent concentrés dans les secteurs centraux et les espaces les plus fréquentés de N'Djaména. Cette situation confirme que la présence d'infrastructures sécuritaires ne suffit pas à réduire les actes criminels lorsque leur localisation ne correspond pas aux dynamiques spatiales de l'insécurité. La forte concentration des infractions dans les 2^e, 3^e, 7^e et 8^e arrondissements corrobore la théorie de la concentration spatiale du crime développée par D. WEISBURD (2015, p. 133), selon laquelle une faible proportion de l'espace urbain concentre une part importante des actes criminels. Dans le cas de N'Djaména, les marchés, les gares routières, les centres administratifs et les espaces de forte mobilité apparaissent comme

des lieux particulièrement propices à la délinquance. Cette observation rejoint également les travaux récents de S. NARU et *al.*, (2023, p. 3316), qui montrent que les points chauds criminels présentent souvent des phénomènes de colocalisation et de renforcement mutuel, conduisant à la formation de véritables systèmes spatiaux de criminalité.

L'analyse spatiale met également en évidence une organisation non aléatoire de la criminalité. Les concentrations observées traduisent l'existence d'une autocorrélation spatiale positive, caractéristique des espaces urbains soumis à de fortes pressions démographiques et économiques. Les travaux de H. ZHANJIUN et *al.*, (2023, p. 7) montrent que l'hétérogénéité spatiale de la criminalité est fortement influencée par les caractéristiques multiscalaires de l'espace géographique, notamment la densité du bâti, l'organisation fonctionnelle des quartiers et l'intensité des mobilités urbaines. Dans ce contexte, les quartiers centraux de N'Djaména, qui concentrent les activités économiques et les flux de population, offrent davantage d'opportunités criminelles. Par ailleurs, les enquêtes identifient principalement la pauvreté et le chômage comme principaux facteurs explicatifs de la criminalité. Ces résultats s'inscrivent dans une perspective plus large mettant en évidence les relations entre inégalités socio-économiques, exclusion urbaine et insécurité. L'urbanisation rapide, souvent insuffisamment accompagnée par les politiques publiques, engendre des disparités territoriales importantes qui favorisent l'émergence de territoires vulnérables. Les rapports récents de l'ONU-Habitat soulignent d'ailleurs que les villes des pays en développement connaissent une augmentation des risques sécuritaires lorsque la croissance urbaine dépasse les capacités institutionnelles de gouvernance et de planification urbaine.

Les résultats obtenus montrent également que les structures sécuritaires demeurent davantage implantées dans les secteurs administratifs et le long des principaux axes de circulation, laissant subsister des poches de sous-couverture sécuritaire dans certains quartiers périphériques. Cette inadéquation entre l'offre sécuritaire et les besoins réels de la population confirme la nécessité d'une gouvernance sécuritaire territorialisée. Les recherches récentes sur la police fondée sur les données spatiales démontrent que les interventions ciblées dans les points chauds produisent généralement des résultats plus significatifs que les approches de déploiement uniforme des effectifs. L'utilisation des méthodes d'analyse spatiale apparaît ainsi particulièrement pertinente pour la gestion de la sécurité urbaine. H. YA et *al.*, (2023, p. 178) montrent notamment que l'intégration de la dimension temporelle dans les modèles de densité spatiale améliore considérablement les capacités de prévision des points chauds criminels. De même, D. SIMMONDS et *al.*, (2023, p. 1930) soulignent l'intérêt d'utiliser des sources de données complémentaires afin de mieux identifier les espaces de violence insuffisamment pris en compte par les statistiques policières classiques.

Enfin, la concentration des infractions autour des espaces commerciaux et des lieux de forte fréquentation confirme les principes de la prévention situationnelle du crime. Les travaux récents de V. CECCATO (2015, p. 20) montrent que la qualité de l'environnement urbain, l'éclairage public, l'aménagement des espaces collectifs et la surveillance formelle ou informelle constituent des facteurs déterminants dans la réduction des opportunités criminelles. Par conséquent, la lutte contre la criminalité à N'Djaména ne peut se limiter au renforcement des effectifs de sécurité ; elle nécessite également une amélioration de la gouvernance urbaine, une meilleure planification territoriale et une intégration systématique des outils d'analyse spatiale dans les politiques publiques de sécurité. Cette orientation mérite néanmoins d'être relativisée compte tenu de certaines limites méthodologiques. D'une part, l'étude repose essentiellement sur des données déclaratives ainsi que sur des statistiques parfois lacunaires ou d'accès difficile, ce qui peut conduire à une sous-évaluation de certains phénomènes criminels. D'autre part, la criminalité étant un phénomène par nature évolutif, les résultats présentés correspondent à une situation observée à un instant précis et sont susceptibles d'évoluer sous l'effet des mutations socio-économiques, démographiques et urbaines à venir. Dans l'ensemble, cette étude met en évidence que la criminalité à N'Djaména résulte de l'interaction de facteurs socio-économiques, spatiaux et institutionnels. Elle souligne surtout la nécessité d'une approche intégrée de la sécurité urbaine, combinant politiques sociales, aménagement du territoire, gouvernance territoriale et stratégies de police orientées vers les points chauds de criminalité.

Conclusion

N'Djaména, comme de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne, est confrontée à une criminalité persistante qui constitue un défi majeur pour la gouvernance urbaine et la sécurité publique. Cette situation met en évidence les insuffisances de l'aménagement du territoire, de la planification urbaine et des dispositifs de sécurité. Une gouvernance urbaine efficace favorise un espace bien organisé, sécurisé, correctement équipé et propice au développement des activités socio-économiques. À l'inverse, une gouvernance défailante engendre un cadre urbain fragmenté, mal structuré et peu résilient, créant des conditions favorables au développement de la criminalité. La lutte contre la criminalité nécessite également une meilleure connaissance du phénomène. Il est indispensable de mieux comprendre les profils des auteurs et des victimes, ainsi que les circonstances des infractions, afin d'orienter des politiques publiques plus adaptées. Dans cette perspective, plusieurs actions prioritaires s'imposent. Elles comprennent le renforcement des dispositifs de sécurité, l'amélioration de la présence policière, la formation et l'équipement des forces de l'ordre, ainsi que le recours à des technologies modernes de surveillance, notamment les caméras intelligentes. Ces mesures devraient être complétées par des interventions

en matière d'aménagement urbain, telles que l'amélioration de l'éclairage public, le désenclavement des quartiers sensibles et la réduction des espaces favorisant l'insécurité. Elles devraient également s'accompagner de politiques sociales visant à prévenir durablement la criminalité, notamment par la création d'opportunités économiques pour les jeunes, la réduction de la pauvreté et des autres facteurs de vulnérabilité, ainsi que la sensibilisation des populations à la prévention et à la vigilance collective. Ainsi, la lutte contre la criminalité à N'Djaména repose sur une approche globale et durable, fondée sur la complémentarité entre sécurité, urbanisme et développement social.

Références bibliographiques

ALLARANE Ndonaye, 2024, *Planification des villes en Afrique subsaharienne face aux risques climatiques : cas de la ville de N'Djaména (cité-capitale du Tchad)*, Université de Lomé, Thèse de Doctorat en Développement urbain durable, Lomé, 263p.

ANTOINE Jean-Charles, 2016, « Les réseaux criminels en Afrique : création et enjeux géopolitiques », *Diploweb.com*, revue géopolitique, PUF, Paris, p. 1-17.

CECCATO Vania, 2015, « The Urban Fabric of Crime and Fear », in CECCATO Vania (dir.), *Introduction*, Springer Science+Business Media B.V., p. 2-33.

CHOUGUIAT-BELMALLEM Saliha, 2011, *Marginalité socio-spatiale, violence et sentiment d'insécurité dans les quartiers périphériques de Constantine : cas de Boudraa Salah et d'El Gammass*, Université Mentouri Constantine, Thèse de Doctorat d'Architecture et d'Urbanisme, Constantine, 336 p.

MADJIGOTO Robert, 2019, « N'Djaména : problématique de l'accès à l'eau des quartiers périphériques », *Annales de l'Université de Moundou*, Série « Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines », Série A, Volume 5, Numéro 2, ISSN 2304-1056, Université de Moundou, Moundou, p. 33-52.

NARU Shiode, SHINO Shiode, RYO Inouie, 2023, « Measuring the colocation of crime hotspots », *GoeJournal*, Volume 88, p. 3307-3322.

OGNINGAMAL Kokou Olivier, 2021, *Recrudescence de la criminalité à Lomé : approche géographique*, Université de Lomé, Thèse de Doctorat en Géographie humaine, Lomé, 376p.

SIMMONDS David, ARIEL Barak, HARINAM Vincent, 2023, « Overcoming unreported violence using place-based ambulance data : The case for mapping hotspots based on health data for crime prevention initiatives », *Transactions in GIS*, Volume 27, Issue 7, p. 1829-2117.

TOB-RO N'Dilbé, 2015, *Gouvernance urbaine et aménagement au Tchad : production et attribution des terrains à bâtir à N'Djaména*, Université de N'Gaoundéré, Thèse de Doctorat, N'Gaoundéré, 443p.

WEISBURD David, 2015, « The law of crime concentration and the criminology of place », *Criminology*, Volume 53, Issue 2, p. 133-157

YA Han, YUIE Hu, HAOJIE Zhu, FAHUI Wang, 2023, « A cyclically adjusted spatio-temporel kernel density estimation method for predictive crime hotspot analysis », *Annals of Gis*, Volume 29, n°2, p. 177-190.

ZHANJUN He, ZHIPENG Wang, YU Gu, XIAOYA An, 2023, « Measuring the influence of multiscale geographic space on the heterogeneity of crime », *Geo-Information*, Volume 12, Issue 437, p. 1-17.